

Revue d'actualité européenne à destination du public

Mai - Juin 2011

Soutien à la mobilité pour les jeunes artistes

Le fonds de soutien à la mobilité «STEP Beyond », initié par la Fondation Européenne de la Culture, est destiné aux artistes et autres professionnels de la culture, avec comme priorité les personnes de moins de 35 ans et/ou étant dans les 10 premières années de leur carrière professionnelle. Ces aides ont vocation à soutenir les déplacements entre les pays de l'Union européenne et les pays voisins. Depuis 2003, STEP Beyond a ainsi soutenu la mobilité de centaines de personnes avec des aides variant, en moyenne, de 250 à 700 Euros.

Ce fonds de soutien à la mobilité est étroitement lié aux objectifs de la Fondation Européenne de la Culture et plus spécifiquement à son programme européen en faveur du voisinage. Un volet important de celui-ci est destiné au soutien aux personnes et aux projets mis en place au niveau de la région euro méditerranéenne. Ainsi, les propositions auprès du fonds STEP Beyond concernant cette zone sont particulièrement les bienvenus.

www.eurocult.org/grants/step-beyond-travel-grants

L'élevage européen responsable de 9 à 13% des émissions de GES

L'élevage européen représente entre 9,1 et 12,8 % des émissions de gaz à effet de serres communautaires, selon un rapport émanant du Centre commun de recherche de la Commission européenne.

L'élevage émettrait 661 millions de tonnes d'équivalent CO2. L'étude estime que les ruminants ont, en moyenne, le niveau d'émission le plus élevé par kilogramme de viande : 22,2 kg pour le boeuf, 20,3 kg pour la viande ovine et caprine. La production de lait représente de plus faibles émissions : 1,4 kg pour le lait de vache et 2,9 kg pour le lait de brebis et de chèvre.

Les négociations entre l'Union européenne et la Croatie sont terminées

La conclusion des négociations d'adhésion entre l'Union Européenne et la Croatie devrait permettre la signature du traité d'adhésion du 28ème Etat membre avant la fin de l'année, pour une entrée en vigueur en juillet 2013.

Les efforts ne sont pas pour autant terminés pour les Croates. La déclaration des dirigeants européens insiste pour que le deuxième Etat issu de l'ex-Yougoslavie après la Slovénie à rejoindre l'UE, poursuive 'ses efforts de réforme, notamment en ce qui concerne le secteur judiciaire et les droits fondamentaux'.

A la demande de pays comme la France, les Etats de l'UE ont prévu la mise en place d'un 'dispositif de suivi', confié à la Commission européenne, pour s'assurer que Zagreb tiendra ses promesses jusqu'à la ratification du traité d'adhésion.

Ce mécanisme de surveillance est le résultat de la méfiance qui s'est installée en Europe à la suite de l'adhésion en 2007 de la Roumanie et de la Bulgarie. Une entrée qui pour beaucoup de pays s'est faite de manière prématurée.



Téléphonie : Les tarifs de l'itinérance en baisse à compter du 1er juillet

Mesure phare de la Commission européenne à l'égard des consommateurs, à compter du 1er juillet 2011, et jusqu'au 30 juin 2012, les opérateurs de réseau mobile de l'Union Européenne seront une nouvelle fois obligés de **baisser les prix de détail des appels en itinérance**, conformément aux règles adoptées par l'UE en 2007 et modifiées en 2009.

Les consommateurs qui se trouvent dans un autre État membre de l'UE que leur État membre d'origine paieront, s'ils ont opté pour l'«eurotarif» réglementé au niveau de l'Union, 35 centimes au maximum par minute pour les appels passés et 11 centimes par minute pour les appels reçus. Cette baisse est la dernière de la série de réductions de prix prévue par le règlement sur l'itinérance actuellement en vigueur, qui expire à la fin juin 2012.

Chômage des jeunes

Pour beaucoup, la jeunesse est le plus bel âge de la vie. Cette affirmation est pourtant mise à mal quand il s'agit de trouver un emploi : plus de 20 % des moins de 25 ans sont au chômage en Europe. L'Union européenne essaie d'améliorer les perspectives des jeunes demandeurs d'emploi avec l'initiative « **Jeunesse en mouvement** ».

Un jeune Européen sur cinq est au chômage. Qui plus est, seulement 31 % des Européens détiennent un diplôme universitaire contre 40 % aux États-Unis et 50 % au Japon ! La commission parlementaire de la culture et de l'éducation a donc approuvé une série de propositions pour faire face à cette inquiétante réalité et redresser la barre.

[En savoir plus](#)